

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



LE MOT DU PRESIDENT



« 2020 constitue une année charnière pour le syndicat mixte e-Collectivités. En début d'année, le syndicat a fait évoluer ses statuts et a changé de nom pour permettre à toutes les collectivités territoriales situées sur la région des Pays de la Loire de bénéficier des services du syndicat. Le syndicat e-Collectivités Vendée qui était un syndicat départemental s'appelle désormais e-Collectivités et est un syndicat mixte régional.

Suite aux élections municipales du printemps, l'activité du syndicat a été particulièrement soutenue, plus de 380 certificats électroniques ont été commandés, paramétrés et remis aux nouveaux élus dans un contexte très particulier comme vous le savez.

L'année 2020 a également été l'occasion de développer des partenariats dans le cadre de l'extension de notre périmètre géographique puisque d'une part, la Région des Pays de la Loire a adhéré au syndicat et nous a missionnée pour développer l'administration électronique et accompagner la transformation numérique des collectivités ligériennes, et d'autre part, nous avons décidé de la reprise de l'activité et du personnel de l'association Internet Commande Publique basée à Angers et fondée par les associations des maires des départements ligériens au 1^{er} janvier 2021. Cette intégration doit nous permettre de nous développer plus vite sur les autres départements de la région.

Côté projets, l'élargissement de périmètre a engendré des travaux majeurs sur la plateforme d'administration électronique Pléiade. Vous en bénéficierez en 2021. Nous avons également lancé la réalisation d'un portail de gestion de la relation usager à présent opérationnel, ouvert la plateforme open data data.vendee.fr en lien avec le Département et GéoVendée, nous avons déployé des logiciels métiers en mode hébergé (saas) dans le cadre de notre nouveau marché avec Berger-Levrault et la centrale d'achats télécom a connu un beau développement grâce au marché passé avec un nouvel opérateur fin 2019 pour la fourniture d'abonnements internet fibre aux collectivités.

Enfin, l'année 2020 a été l'occasion de renouveler les élus du comité syndical. Je tiens à remercier tous les nouveaux élus de la confiance qu'ils m'ont accordée pour ce nouveau mandat, et je tiens à saluer l'action de Joseph MERCERON, Président d'e-Collectivités depuis la création du syndicat en 2014.

En 2021, nous allons orienter notre action sur le déploiement de la nouvelle version de Pléiade, sur le déploiement du portail de gestion relation usager et des démarches en ligne, promouvoir l'offre de services du syndicat et développer des partenariats pour que de nombreuses collectivités ligériennes rejoignent la dynamique de mutualisation au service des adhérents. »

Eric HERVOUET

Président d'e-Collectivités

Maire délégué de Saint-Georges de Montaigu

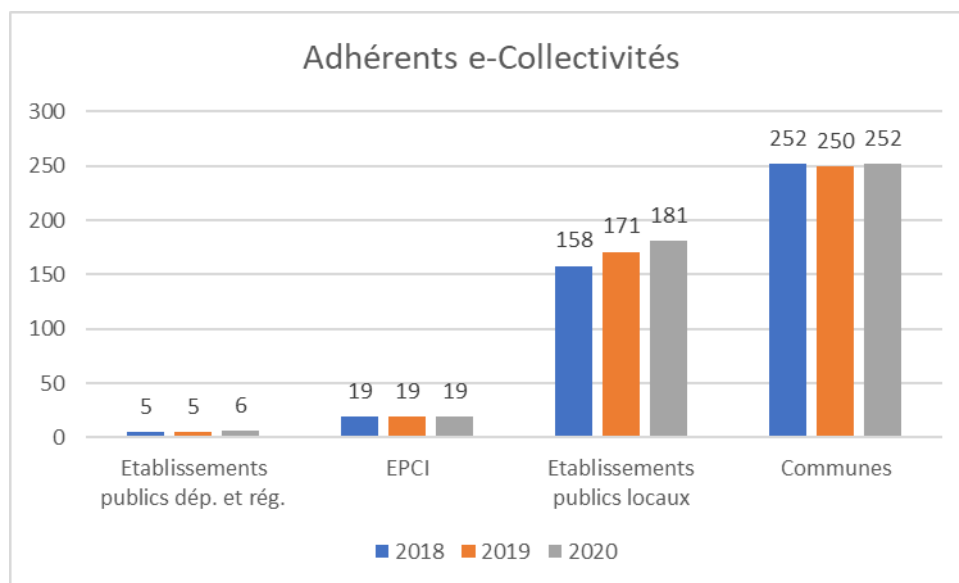
LE SYNDICAT MIXTE E-COLLECTIVITES

Le syndicat mixte régional e-Collectivités a pour objectif le déploiement de l'administration électronique et la transformation numérique des collectivités adhérentes en mutualisant les projets, les solutions et l'expertise nécessaire à leur déploiement.

Au 31 décembre 2020, le syndicat compte 458 (+2,9%) collectivités adhérentes réparties comme suit :

- 252 communes
- 19 communautés de communes
- 171 autres établissements publics (CCAS, CIAS, SIVOM, SIVU, etc)
- Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée
- Trivalis
- Sydev
- Vendée Eau
- Département de la Vendée
- Région des Pays de la Loire

Adhérents	2018	2019	2020
Etablissements dép. et régionaux	5	5	6
EPCI	19	19	19
Autres établissements publics	158	171	181
Communes	252	250	252
TOTAL	434	445	458



LES ELUS DU COMITE SYNDICAL

Le syndicat mixte e-Collectivités Vendée est présidé par Eric HERVOUET, Maire délégué de Saint-Georges de Montaigu.

Les vice-présidents du syndicat sont :

- Yann THOMAS – Maire de Brem-sur-Mer
- Jean-Michel ROUILLE – Maire de Soullans
- Bruno NOURY – Maire de L'île d'Yeu

Délégués titulaires par collège :

COLLEGE DES COMMUNES	
COMMUNE DE CHANTONNAY	Mme Isabelle MOINET
COMMUNE DE CHAVAGNES-EN-PAILLERS	M. Guillaume ARNAUD
COMMUNE DE FONTENAY-LE-COMTE	M. Sébastien VERDON
COMMUNE DE L'ILE D'YEU	M. Bruno NOURY
COMMUNE DE MONTAIGU-VENDEE	M. Eric HERVOUET
COMMUNE DE NIEUL-LE-DOLENT	Mme Corinne POTHIER
COMMUNE DE LA REORTHE	M. Christophe FORTIN
COMMUNE DE SOULLANS	M. Jean-Michel ROUILLE
COMMUNE DE LA TAILLEE	M. Judicaël LAMY
COMMUNE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE	M. Patrick VILLALON
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES ET D'AGGLOMERATION	
CHALLANS GOIS COMMUNAUTE	M. Rémi PASCRAU
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-GILLES CROIX DE VIE	M. Yann THOMAS
LA ROCHE AGGLOMERATION	Mme Nathalie GOSSELIN
LES SABLES AGGLOMERATION	M. Alain BLANCHARD

COLLEGE DES SYNDICATS DE COMMUNES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	
CCAS DE SAINT-FULGENT	M. Jean-Luc GAUTRON
CCAS DE SAINT-GILLES CROIX DE VIE	Mme Denise RENAUD
COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DEPARTEMENTAUX	
CENTRE DE GESTION DE LA FPT DE VENDEE	M. Jean-Yves-SIX
TRIVALIS	M. Patrice PAGEAUD
COLLEGE DES DEPARTEMENTS	
DEPARTEMENT DE LA VENDEE	Mme Séverine BULTEAU

Délégués suppléants par collègue :

COLLEGE DES COMMUNES	
COMMUNE D'AIZENAY	Mme Corinne ARNAUD
COMMUNE DE BENET	M. Xavier SARRY
COMMUNE DE BOUIN	M. Thomas GISBERT
COMMUNE DE CHAVAGNES-LES-REDOUX	M. Frédéric PORTRAIT
COMMUNE DE GRAND'LANDES	M. Pascal MORINEAU
COMMUNE DE MONTREVERD	M. Lionel BOSSIS
COMMUNE DE MORTAGNE-SUR-SEVRE	M. Damien ROY
COMMUNE DE LUCON	M. Jean-Philippe CHARRIER
COMMUNE DE SAINT-CHRISTOPHE DU LIGNERON	M. Thierry RICARDEAU
COMMUNE DE VOUVANT	M. Gilles BERLAND
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES ET D'AGGLOMERATION	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIE ET BOULOGNE	M. Guy PLISSONNEAU
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ACHARDS	M. Dominique DURAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	M. Alain CAREIL
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS	M. Franck GAUTHIER
COLLEGE DES SYNDICATS DE COMMUNES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	
CCAS DES ESSARTS-EN-BOCAGE	M. Jean-Pierre MALLARD
CIAS DU PAYS DE CHANTONNAY	M. Yannick SOULARD
COLLEGE DES DEPARTEMENTS	
DEPARTEMENT DE LA VENDEE	Mme Nadia RABREAU

L'ÉQUIPE DU SYNDICAT MIXTE

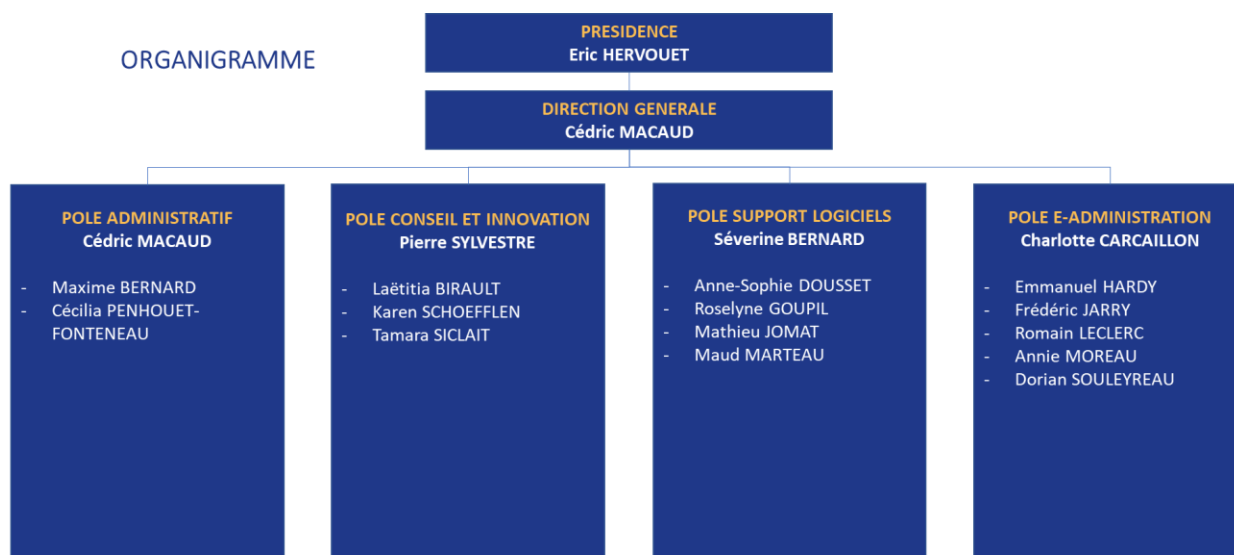
Au 31 décembre 2020, l'équipe du syndicat mixte est composée de 18 collaborateurs.

En 2020, quatre nouveaux agents ont rejoint les équipes :

- Frédéric JARRY, technicien e-administration à partir du 1^{er} octobre 2020,
- Roselyne GOUPIL, chargée de support logiciels métiers à partir du 1^{er} octobre 2020,
- Emmanuel HARDY, technicien e-administration à partir du 1^{er} novembre 2020,
- Anne-Sophie DOUSSET-BRUMAIRE, chargée de support à partir du 1^{er} novembre 2020.

Deux agents ont quitté le syndicat (disponibilité et non renouvellement de contrat).

L'organisation des services se compose comme suit :



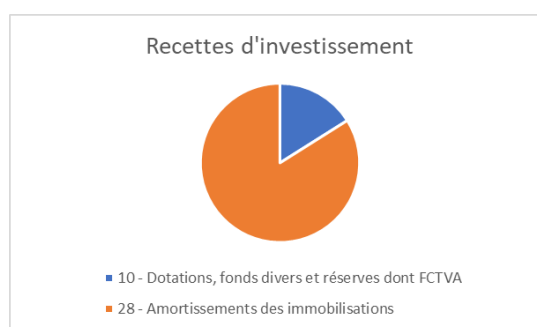
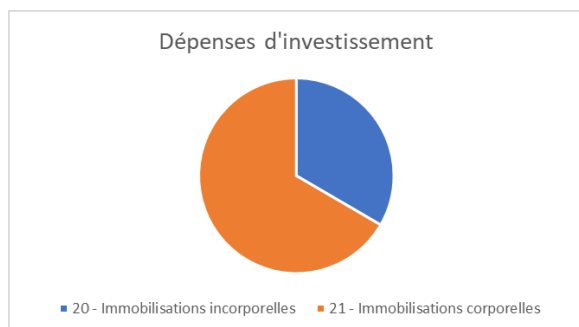
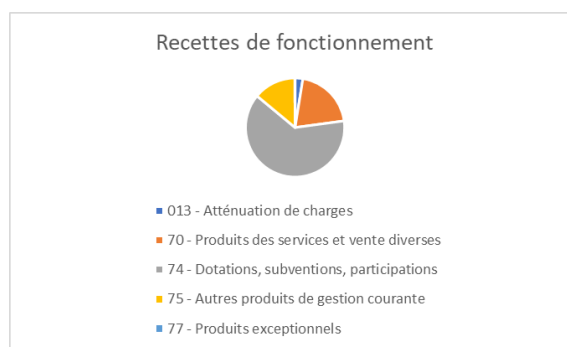
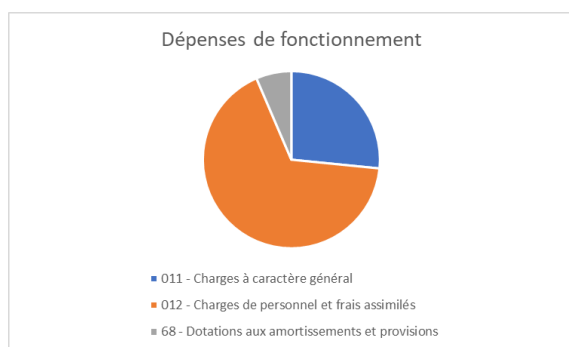
15/12/2020

LE BUDGET DU SYNDICAT MIXTE

Le budget du syndicat est composé d'un budget principal et d'un budget annexe pour les prestations.

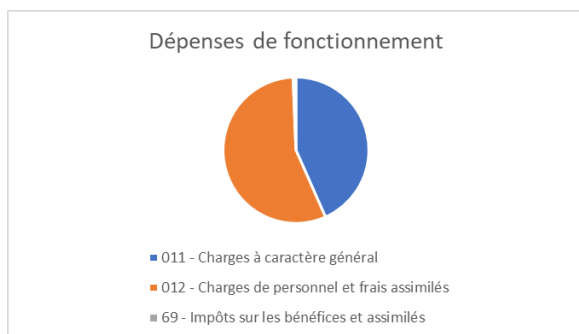
Budget principal 2020 : 1 127 662,65 € (+9,6% par rapport à 2019)

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 022 474,88 €	41 513,74 €	1 063 988,62 €
Recettes	1 049 134,52 €	78 528,13 €	1 127 662,65 €
Résultat 2020	26 659,64 €	37 014,39 €	63 674,03 €



Budget annexe 2020 : 389 349,25 € (+ 23% par rapport à 2019)

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	380 857,80 €	0	380 857,80 €
Recettes	389 349,25 €	0	389 349,25 €
Résultat 2020	8 491,45 €	0	8 491,45 €



LA VIE DU SYNDICAT

Le syndicat e-Collectivités a enregistré 16 nouvelles adhésions en 2020 dont 2 communes, la Région Pays de la Loire et 13 autres établissements publics locaux. Le syndicat a enregistré 3 retraits suite à la suppression de syndicats et CCAS.

Les élus du comité syndical se sont réunis à 4 reprises en 2020 pour voter 40 délibérations.

Malgré la crise sanitaire, e-Collectivités a continué à assurer ses prestations. Tous les agents sont équipés pour faire du télétravail et ce depuis mars 2020. Cependant, le confinement a eu un impact fort sur l'activité du syndicat. En effet, de nombreuses demandes liées au télétravail dans les collectivités ont été faites concernant la GED, la visioconférence et le déploiement de logiciels métiers en mode saas. De plus, les quatre délégués à la protection des données ont vu leur activité très réduite au printemps car ils n'ont pas pu se déplacer dans les collectivités comme prévu.

Suite aux modifications statutaires en début d'année, le syndicat a fait évoluer sa communication en 2020 : nouveau nom, nouveau logo, nouveaux supports de communication (site internet, supports papiers).

Le syndicat s'est équipé d'un logiciel de gestion intégrée en saas pour gérer ses activités et son fonctionnement. Désormais, les contacts, les devis, les bons de commandes, la facturation, les campagnes marketing et les tickets d'assistance sont centralisés sur cet outil.

Le syndicat e-Collectivités est adhérent à la FNCCR, à l'association Declic qui regroupe les structures de mutualisation informatique, à l'association Adullact et à l'association ADN'Ouest.

En 2020, le syndicat a passé plusieurs marchés :

- Marché de fourniture de logiciels métiers en mode saas – Appel d'offres ouvert – obtenu par la société Berger-Levrault.
- Marché de réalisation d'un portail de gestion de la relation usager mutualisé – Appel d'offres ouvert – obtenu par la société Berger-Levrault.
- Marché de fourniture de plateforme de marchés publics – Consultation – obtenu par la société Atline.
- Marché de fourniture d'une solution ERP en saas – Consultation – obtenu par la société Odoo.
- Marché de maintien en conditions opérationnelles des équipements de visioconférence – Consultation – obtenu par la société SFR.
- Marché de refonte graphique – Consultation – obtenu par la société HYPAEPA.
- Marché d'impression de supports de communication – Consultation – obtenu par la société Imprimerie du Bocage.
- Marché de fourniture de matériels dédiés aux écoles numériques – Renouvellement – obtenu par la société ACT Service.

Acquisition de 2 véhicules via la centrale d'achats UGAP.

LES ACTIVITES ET PROJETS 2020

Portail d'administration électronique

La plateforme de dématérialisation Pléiade est aujourd'hui utilisée par 3998 utilisateurs appartenant à 445 collectivités.

- 1483 comptes ont été créés sur Pléiade en 2020 :

	Pléiade	Actes	Hélios	Convocation électronique	Parapheur électronique	Marchés publics	Transfert fichiers
Utilisateurs	1483	294	111	187	291	88	98

- En 2020, 11 nouvelles collectivités ont été déployées sur Pléiade soit 38 nouveaux utilisateurs :

	Pléiade	Actes	Hélios	Convocation électronique	Parapheur électronique	Marchés publics	Transfert fichiers
Collectivités	11	7	4	7	4	11	11
Utilisateurs	38	27	10	25	4	13	13

- En 2020, 39 nouveaux connecteurs logiciels métiers / Pléiade ont été déployés :

	Berger-Levrault	Ciril	JVS-Mairistem	Cosoluce	Cerig	Digittech
Connecteurs	25	1	3	3	6	1

- 1516 publications de marchés publics en 2020 sur la plateforme :

Consultations	AO	MAPA	Autres	Retraits	Dépôts	Entreprises
1516	302	1213	1	29278	9163	6201

Gestion Electronique des documents (GED)

En 2020, 8 nouvelles collectivités utilisent la GED pour des sites collaboratifs, le partage de documents ou encore le stockage du patrimoine documentaire de la collectivité.



- Nombre de collectivités et utilisateurs déployés sur la GED :

	2020	Total
Collectivités	8	103
Utilisateurs	124	2814

En 2020, 10 collectivités ont souscrit à la prestation Accompagnement GED.

Fourniture de certificats électroniques

Pour signer tout type de documents électroniques (bordereaux comptables, délibérations, courriers, marchés publics, etc), le syndicat fournit des certificats électroniques sur support cryptographique.



En 2020, 382 certificats ont été commandés, livrés et installés pour les collectivités adhérentes.

- Nombre de certificats en production :

	2020	Total
Certificats	382	674

Fourniture de cartes Comedec

5 collectivités ont conventionné avec e-Collectivités concernant COMEDEC.

e-Collectivités réceptionne et installe les lecteurs de cartes.



Mission délégué à la protection des données (DPO) mutualisé

Suite à la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le 25 mai 2018 qui concerne toutes les collectivités territoriales, le syndicat a mis en place une prestation de Délégué à la protection des Données (DPO) mutualisé.



250 collectivités nous ont confié cette mission. En 2020, malgré le confinement qui ne nous a pas permis d'intervenir comme souhaité, nous avons effectué 183 jours d'interventions pour sensibiliser les agents et élus, recenser les traitements et données, établir des registres, mettre en place des plans d'actions, un suivi, etc.

Assistance et prestations pour le déploiement et l'utilisation des logiciels métiers Berger-Levrault



En 2020, la mise en place du nouveau marché avec Berger-Levrault permet aux collectivités de bénéficier des logiciels métiers en mode saas.

L'assistance aux logiciels métiers Berger-Levrault en quelques chiffres :

- 133 collectivités adhérentes utilisent ce service,
- 19 collectivités ont déployé des logiciels métiers en mode saas en 2020,
- 66 jours de prestations ont été réalisés (installation, migration, transfert de compétences).

Wifi territorial WIFI 85

Le syndicat propose une solution de wifi territorial nommé WIFI 85 pour que les collectivités puissent offrir à leurs citoyens du wifi tout en respectant la réglementation et les obligations légales.

11 bornes WIFI85 sont déployées depuis 2018. Face au très faible nombre de collectivités utilisatrices, cette solution ne sera pas poursuivie en 2021.



Solution de sauvegarde en ligne

Une solution de sauvegarde en ligne externalisée est proposée aux collectivités adhérentes afin d'assurer la sécurité des données qui sont stockées dans les logiciels métiers, sur les serveurs de documents ou autres supports dans les collectivités.



3 collectivités utilisent cette solution en 2020. Face au très faible nombre de collectivités utilisatrices, cette solution ne sera pas reconduite en 2021.

Visioconférence

En 2020, le service de visioconférence a été sollicité à de nombreuses reprises.

3 salles de réunion virtuelles sont désormais disponibles, elles ont accueilli 315 réunions en 2020.



Centrale d'achat école numérique

En 2020, 7 collectivités ont utilisé la centrale d'achat pour :

- 3 tableaux interactifs
- 3 vidéoprojecteurs interactifs
- 45 tablettes
- 1 valise classe mobile
- 2 installations environnement avec vidéoprojecteur
- 1 kit de diffusion sans fil
- 1 démontage et réinstallation



De plus, dans le cadre du groupement de commandes e-primo porté par le Rectorat et auquel le syndicat est membre pour ses collectivités adhérentes, 59 nouvelles écoles primaires ont pu déployer l'ENT e-primo et bénéficier des tarifs du groupement de commandes en 2020. Aujourd'hui, 195 écoles publiques utilisent l'ENT e-primo en Vendée.

Ouverture des données publiques

Le portail open data mutualisé pour toutes les collectivités vendéennes est ouvert et accessible à l'adresse data.vendee.fr depuis juillet 2020.

80 jeux de données sont publiés et 224 personnes sont utilisateurs du portail.



Démocratie participative

La plateforme mutualisée de démocratie participative participer.ecollectivites.fr, ouverte depuis 2019, est utilisée par 9 collectivités (5 EPCI et 4 communes).

Elle permet de faire participer les citoyens via des appels à idées, des espaces de concertation, des budgets participatifs, des enquêtes, ...



Support e-Collectivités

En 2020, les équipes support d'e-Collectivités ont traité plus de 5000 demandes d'assistance.

Un nouvel outil de suivi des demandes d'assistance a été déployé en juillet 2020, ce qui permet de mieux suivre les demandes et d'informer les utilisateurs de l'état d'avancement des tickets.



Centrale d'achat télécom

En 2020, suite aux nouveaux marchés passés fin 2019, les collectivités ont sollicité la centrale d'achat télécom :

- 46 collectivités pour la téléphonie mobile,
- 32 collectivités pour les abonnements internet principalement fibre soit 80 sites équipés.



Réalisation de sites internet / intrane

Dans la continuité des sites internet déployés depuis 2016, 3 nouveaux sites ont été déployés en 2020.



Fourniture de messageries professionnelles en mode hébergé

Cette solution permet de bénéficier des fonctionnalités d'une messagerie professionnelle (contacts, agendas partagés, anti-spam, sauvegarde, synchronisation avec client de messagerie et smartphone, etc).



232 boîtes aux lettres pour 9 collectivités sont utilisées en 2020. Face au très faible nombre de collectivités utilisatrices, cette solution ne sera pas maintenue en 2021.

Portail de gestion de la relation usager

En 2020, le projet de portail mutualisé de gestion de la relation usager a vu le jour. Cette nouvelle solution permet à toutes les collectivités adhérentes de proposer à leurs administrés des démarches en ligne comme la réservation de salles, la prise de rendez-vous, la saisine par voie électronique, la déclaration d'incidents sur la voie publique, etc. Cette solution permet de faciliter les échanges avec les citoyens et de suivre dans un guichet unique l'ensemble des demandes.



Ce portail, désormais opérationnel, va pouvoir être déployé dans toutes les communes et EPCI intéressés en 2021. En 2020, 7 présentations ont été faites dans les collectivités.

